

immédiatement sur la côte du Pacifique. Ce ne serait pas actuellement la façon la plus efficace d'utiliser le matériel et les céréales.

Il va sans dire que j'espère que nous jouirons de conditions atmosphériques favorables au transport des céréales par les montagnes et à destination de ces terminus. Si tel est le cas, d'après ce qui a été accompli ces derniers jours, d'ici peu de temps, peut-être dans les trois ou quatre prochaines semaines, nous aurons rempli tous nos engagements. Si le temps s'améliore à compter de maintenant, on peut y parvenir en dépit du mauvais temps que nous avons eu. Il n'est rien, selon moi, que le gouvernement ou tout autre intéressé au commerce des céréales puisse faire dans ces circonstances. Nous estimons que tous les intéressés ont fourni un effort maximal. Si le temps s'améliore suffisamment, compte tenu des projets de ventes, nous allons encore une fois battre le record établi pour les six principales espèces de grain que produisent nos Prairies. Ce sont là des possibilités que les cultivateurs de l'Ouest peuvent envisager avec une certaine mesure de satisfaction et d'optimisme.

Il y aurait lieu de souligner en ce moment que, même si les quantités expédiées ont considérablement augmenté depuis un peu plus d'un an, il n'y a pas eu de hausse satisfaisante des prix de ces grains sur le marché international. Tous s'accordent à le reconnaître. On se rend compte aussi que, lorsque les quantités disponibles sont très grandes, il est difficile d'obtenir de meilleurs prix. Ce principe vaut depuis que les hommes font du commerce. La situation est indépendante de notre volonté au Canada. Nous devons faire concurrence à d'autres nations sur le marché international.

J'espère que nous avons maintenant réussi à neutraliser suffisamment les pressions exercées par ces stocks considérables ou ces surplus, quel que soit le terme employé pour les désigner, pour pouvoir engager des discussions avec nos clients, et surtout avec nos concurrents des pays exportateurs, en vue d'un certain relèvement des prix. Il n'est pas exact de dire que les prix n'ont pas augmenté du tout, car ils ont augmenté, mais, et je suis le premier à le reconnaître, pas assez par comparaison avec l'accroissement des frais. A vrai dire, ils n'ont pas atteint les niveaux où ils se situaient la dernière fois où la demande dépassait de beaucoup nos possibilités en raison de la situation sur le marché international. Les députés reconnaîtront, j'en suis sûr, que la réduction des stocks si faible soit-elle permet cependant un certain optimisme.

• (2100)

Il serait juste d'ajouter qu'ils peuvent prévoir, au moins d'ici la fin de la campagne actuelle et peut-être même bien au-delà, des marchés très forts par le volume. On peut aussi rappeler qu'en dépit de tout le mal qu'on a dit du gouvernement au sujet de son programme de réduction des emblavures, ce programme a joué un rôle important dans l'amélioration évidente aujourd'hui. Si nous avions continué de produire sans protéger les cultivateurs contre les excédents, nous n'aurions pu espérer une amélioration aussi considérable.

Une voix: Avez-vous lu le *Globe and Mail*?

L'hon. M. Olson: Les députés qui m'interrompent devront parler plus fort s'ils veulent que je les entende, autrement, aussi bien ne pas m'interrompre du tout.

J'aimerais maintenant traiter d'un autre secteur important de l'agriculture, celui des produits laitiers. Je crois pouvoir dire avec raison que presque tous les producteurs

[L'hon. M. Olson.]

de lait au Canada m'accorderont que 1971 a été la meilleure année de leur industrie depuis 20 ans. En rétrospective, nous devons nous demander pourquoi. La raison est que le gouvernement a eu le courage de prendre certaines mesures en dépit de leur impopularité à l'époque, car il était indispensable de les adopter, afin de nous retrouver dans la situation que nous connaissons actuellement.

Le Canada n'a pas été seul à agir. D'autres pays ont collaboré, y compris des producteurs importants de produits laitiers, tels que les pays du Marché commun, la Nouvelle-Zélande et l'Australie. Ces pays aussi accusaient d'énormes surplus de produits laitiers. Nous avons pris les dispositions voulues, afin de permettre à cette partie de l'industrie laitière qui vend par l'intermédiaire du secteur de la commercialisation du lait industriel d'implanter la structure juridique et l'administration nécessaires, du moins en Ontario et au Québec, pour maîtriser la situation. Il y a eu certaines réductions peu sensibles. Chose certaine, il n'y a pas de surproduction considérable mois après mois; les énormes stocks de lait écrémé en poudre et de fromage suscitaient une difficulté. Tant que nous ajoutions 3 ou 4 p. 100 à ces inventaires d'une année à l'autre, il était impossible de faire monter les prix fixés à des niveaux désastreusement bas.

Comme je l'ai signalé, d'autres pays étaient intéressés. Nous avons conclu un accord international. Il ne s'agissait pas d'une entente formelle en vertu de laquelle chaque nation s'engagerait à s'en tenir rigoureusement à un certain volume et à une certaine échelle de prix, mais les pays occidentaux intéressés convenaient qu'on ne rendait pas vraiment service aux cultivateurs de l'un quelconque de nos pays en poursuivant les politiques adoptées par le passé. Pour l'essentiel, le prix de soutien ne correspondait pas du tout au prix international et on ne faisait rien pour ajuster l'offre à la demande.

La deuxième amélioration par ordre d'importance comprenait la mise en œuvre de programmes visant à faire entrer ces aliments de haute qualité dans le régime des populations qui n'avaient pas l'habitude de les consommer. Il importe de signaler que sans programme de ce genre, il y aurait aujourd'hui bien moins de débouchés pour les produits laitiers qu'il n'en existait avant l'introduction de ces aliments de haute qualité dans certains pays—notamment dans certaines régions de l'Amérique centrale, des Antilles et de l'Afrique.

Tout d'abord, nous avons offert certains de ces produits, je parle maintenant du lait écrémé en poudre, sur le marché international à de très bas prix, parfois pour seulement six ou sept cents la livre, bien que le prix de soutien au Canada ait été de 20c. Fait intéressant, nous en vendons autant aujourd'hui bien que le prix soit de 27 ou 28c., jusqu'à 3c. de plus la livre au regard du nouveau prix de soutien majoré. Certains pays qui l'achetaient à 6c. il y a quelques années l'achètent maintenant à ces prix plus satisfaisants.

Donc, un nouvel optimisme règne. Pour la première fois en 20 ans, l'industrie laitière se sent revivre. Le temps des surplus est révolu et de grandes quantités se vendent à des prix raisonnables. Le lait écrémé en poudre se vend maintenant sur le marché international à des prix supérieurs à notre niveau de soutien, qui, en passant, a été relevé deux fois, soit de 20c. à 24c. et de 24c. à 26c. Le prix minimum du fromage a aussi été majoré deux fois en 1971 et aujourd'hui le fromage se vend à des prix bien supérieurs à ce niveau plus élevé de soutien.